



Bientôt bienheureux ? p. 6

Deux ans après son ouverture, l'enquête en vue de la béatification du père Jacques Hamel a été clôturée à l'archevêché de Rouen.

Les écrits de la colère p. 4 et 5

Lundi 4 mars, le maire Joachim Moyse remettait au député Hubert Wulfranc les cahiers de doléances des Stéphanois. Que disent ces quelque deux cents contributions ?

Tueur d'abeilles p. 8

La lutte contre le frelon asiatique s'organise en Seine-Maritime. Le début du printemps est le meilleur moment pour faire détruire les premiers nids.

Le Madrillet, un cœur qui bat

Le plateau du Madrillet a amorcé sa métamorphose avec le réaménagement du marché. La prochaine étape se dessine sous l'égide du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). **p. 10 à 13**



En images

LOGEMENT

Pavillons, deux pavillons

Logiseine propose dix pavillons en location-accession dans le parc Saint-Just au Madrillet. Deux formules sont disponibles, toutes deux disposant d'un garage et d'un jardin : soit en type 3 (76 m²) avec deux chambres, soit en type 4 (87 m²) avec trois chambres. Ils seront livrés à la fin du 1^{er} semestre 2020. Suivant les conditions de ressources, une exonération de la taxe foncière pendant quinze ans et des frais de notaires réduits à 3 % font partie des avantages fiscaux du programme immobilier, porté par Logiseine.

INFOS Logiseine, Benjamin Bien
au 02 35 52 65 64.



PARC DU CHAMP DES BRUYÈRES

Premières pousses

Fermé au public depuis juin 2018, l'hippodrome des Bruyères poursuit sa mue. 90 % des plantations auront été effectuées au début mars pour les 5 000 sujets, arbres, arbustes et massifs. Bien visible aussi, la serre de production est en place. Elle constitue un élément structurant de la ferme permacole auquel seront associés un verger conservatoire et des parcelles agricoles. Au sein du parc, deux espaces ne sont pas concernés par les travaux. Sanctuarisés, ils constituent une réserve écologique de la faune et la flore qui se sont installées au fil du temps sur le site. Au printemps, les cheminements commenceront à être tracés. En revanche, il faudra attendre 2020 pour que sortent de terre l'aire de jeux et la maison du parc qui accueillera notamment un magasin pour les productions du parc, une salle polyvalente et une cuisine pédagogique.

ORIENTATION

Le Corbu fait sa TV !

Le lycée professionnel, technique et général Le Corbusier propose de découvrir les différents parcours de formation qu'il propose aux élèves sur la webTV Reporters Normandie jeunes, en partenariat avec la Région Normandie. Rendez-vous sur YouTube, « Plateau Web-TV, Lycée Le Corbusier, portes ouvertes ».



**RÉSISTANT,
ÉLU, MILITANT,
HOMME DE PRESSE
ET DE CULTURE,
STÉPHANAIS
DE CŒUR,
ROLAND LEROY
EST DÉCÉDÉ
LE 24 FÉVRIER**



PHOTO : J.-P.S.

Roland Leroy est décédé le 24 février dans sa maison de Clermont-l'Hérault. Il avait 92 ans. « Avec les Stéphanaï, je pleure un député et salue un camarade », a déclaré le maire Joachim Moyse en hommage à celui qui fut le député communiste de la circonscription de Saint-Étienne-du-Rouvray durant dix-huit ans (1956-1958, 1967-1981, 1986-1988). « Pour moi, Roland Leroy, c'est la source politique, il impressionnait », indique le député Hubert Wulfranc.

Né en 1926 à Saint-Aubin-lès-Elbeuf d'une mère ouvrière du textile et d'un père cheminot, Roland Leroy a été pendant vingt ans le directeur de *L'Humanité* (1974-1994), journal pour lequel il a interviewé de nombreuses personnalités politiques internationales (Houari Boumédiène, Rajiv Gandhi, Mikhaël Gorbatchev, Fidel Castro) et de la culture, parmi lesquelles Louis Aragon, Elsa Triolet, Pablo Picasso, Édouard Pignon, Jean Ferrat qui étaient des amis proches.

Figure importante du Parti communiste français dont il fut, après avoir été le secrétaire de la fédération de Seine-Maritime (1948-1960), l'un des dirigeants nationaux, notamment en tant que responsable de la culture et des relations avec les intellectuels, il aura commencé sa vie de militant en s'engageant dès 15 ans dans la Résistance. Le jeune cheminot sabote alors des trains de marchandises, organise des imprimeries clandestines. À la Libération, il sera de ceux qui prendront d'assaut la Kommandantur de Rouen. C'est également lui qui veillera à la réhabilitation de Georges Déziré, exécuté à tort en 1942 par ses camarades qui le croyaient traître. En 1955, il organise le soutien aux appelés de la caserne Richepanse, sur la rive gauche de Rouen, qui refusaient de partir pour l'Algérie.

Très attaché à Saint-Étienne-du-Rouvray, il a remis aux Stéphanaï les bijoux créés par Elsa Triolet entre 1929 et 1932. Ami proche de Louis Aragon, il fit venir le poète à deux reprises sur la commune, comme il le confiait au *Stéphanaï* fin 2018 : « J'ai vécu avec Louis la profonde douleur qu'il a ressentie à la perte d'Elsa. Je l'ai alors invité à Saint-Étienne-du-Rouvray, en août 1970. Il a accepté de venir pour marquer l'amitié qui le liait étroitement à moi. » De sa commune de cœur (dont il fut brièvement conseiller municipal), il disait alors garder « le souvenir des luttes passées et du prestige qu'était celui de Saint-Étienne-du-Rouvray à l'intérieur du Parti et du journal *L'Humanité* ».



**À MON AVIS
Alerte
sur le climat**

Le dérèglement climatique en cours suscite de légitimes inquiétudes. Quelle terre laisserons-nous à nos enfants si nous n'opérons pas un changement radical dans l'organisation de notre société ? La surproduction des biens, l'usage massif des transports polluants, un mode d'agriculture trop peu raisonné sont autant de causes du réchauffement climatique.

Que faire ? Il est hors de question de rester observateur et de ne pas agir immédiatement.

Au plan communal, les actions sont menées à un rythme important et elles s'amplifieront dans les années à venir. Nous ne pouvons que nous féliciter des mobilisations citoyennes en cours, notamment des jeunes. En revanche, au niveau national, il manque de toute évidence une volonté politique pour sauver le climat. Il est plus que temps d'agir vite et fort à ce niveau.

Joachim Moyse
Maire, conseiller régional



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly. **Rédaction :**

Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Isabelle Friedmann, Ariane Duclert. **Secrétariat de rédaction :**

Céline Lapert. **Illustrations :** Gayanée Beyréziat, Paatrice Marchand. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil.

Tirage : 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

CAHIERS DE DOLÉANCES

« Il nous faut une victoire ! »

Les Stéphanaï-ses ont déposé deux cents contributions dans les cahiers de doléances. Pouvoir d'achat, justice fiscale, écologie, services publics, démocratie sont au cœur de leurs préoccupations.

Entre le 9 janvier et le 9 février, dans six lieux publics municipaux et par voie électronique, les Stéphanaï-ses ont pu exprimer leurs colères, leurs revendications, leurs analyses et leurs vœux au regard de leurs propres situations



de vie et de celle du pays. Les quelque deux cents contributions qui en ressortent ont été lues et analysées par le maire Joachim Moyse qui en a livré une synthèse détaillée lundi 4 mars, avant de les confier au député Hubert Wulfranc. Ce dernier les a transmises à une délégation nationale composée d'élus et de représentants des Gilets jaunes, chargée de les remettre en mains propres au Premier ministre, le 16 mars.

« Peu étonnantes pour qui n'est pas déconnecté de la "vraie vie", je veux parler de la réalité quotidienne du plus grand nombre, a indiqué le maire, des revendications et propositions fortes sont revenues dans la quasi-totalité des contributions citoyennes.

« Ce débat, il est nécessaire. Et c'est vous qui l'avez imposé au gouvernement, ça, c'est une grande victoire ! », a déclaré le député Hubert Wulfranc.

On peut les regrouper autour de cinq thématiques : le pouvoir d'achat, la justice fiscale, la démocratie, les services publics et l'environnement. »

Allant de quelques mots à dix-huit pages d'une écriture dense et serrée, ces contributions citoyennes brossent le tableau d'une société qui a « peur des fins de mois », comme l'a écrit Moréno, ou encore celui d'un « peuple [qui] survit mais [qui] ne vit pas, tout simplement », comme le pointe Caroline, dans une adresse directe à Emmanuel Macron. À l'instar de Caroline, plusieurs Stéphanaï-ses ont directement interpellé le président de la République, certains l'apostrophant par un « Cher Jupiter 1^{er} », comme Jonathan qui lui demande « de mettre un terme à la course folle ultra-libérale que tu as engagée depuis ton élection controversée de 2017 ».

« Les efforts ne sont pas pour tout le monde »

En termes de « justice fiscale », c'est le retour de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) qui occupe 80 % des contributions. D'autres revendications, faisant référence à des dis-





« Le mouvement des Gilets jaunes part d'un ras-le-bol d'être matraqué par des ponctions de plus en plus importantes dans le portefeuille et de voir des classes dominantes de plus en plus coupées du reste de la population », a pointé le maire Joachim Moysé, mardi 4 mars, lors de la remise des cahiers de doléances au député Hubert Wulfranc.

PHOTOS : J.L.

positifs fiscaux jusque-là peu connus de l'opinion publique tels que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ou encore la *flat tax* – « *preuve que pendant le mouvement social, il y a eu des débats sur les ronds-points* », a souligné le maire – ont également émaillé les contributions.

Quand Emmanuel veut en finir avec la *flat tax*, cet impôt forfaitaire sur le capital qui, hors cotisations sociales, ne coûte que 12,8 % aux détenteurs d'actions alors que la première tranche d'imposition sur les salaires est de 14 %, Jocelyn s'indigne que la France soit « le premier pays d'Europe à verser le plus de dividendes aux actionnaires, allègements de cotisations pour le patronat, CICE, suppression de l'ISF » et d'ajouter : « Les efforts ne sont pas pour tout le monde... Mais cela pourrait passer s'il y avait des créations d'emploi, du ruissellement mais, depuis 30 ans, rien ! »

Quant à notre démocratie, son état est jugé critique par beaucoup de contributeurs qui réclament le référendum d'initiative citoyenne (RIC, lire *Le Stéphanois* n°258) et la reconnaissance du vote blanc. Comme

Véronique, les Stéphanois-es veulent une démocratie « plus représentative », avec notamment l'introduction de la proportionnelle dans l'élection des députés, et qui soit « moins au pouvoir des technocrates ».

« Les moyens existent »

Loin de vouloir les supprimer, les contributeurs plébiscitent les services publics qu'ils perçoivent comme « mis en difficulté », à l'image de Méлина. Denise souligne leur rôle essentiel : « On a besoin des services publics aussi pour tout : parents, enfants, logement, santé, formation... Quand ils ferment, on paie tout, rien n'est remboursé. » Lionel et Geneviève interpellent quant à eux Emmanuel Macron, faisant référence aux thèmes imposés du Grand débat : « Selon vous, le gouvernement ne peut "quoi qu'il en soit poursuivre la baisse des impôts sans baisser le niveau global des dépenses publiques". Au contraire, il faut des services publics de proximité et pour les financer les moyens existent. »

Enfin, l'environnement n'est pas en reste puisqu'il occupe la moitié des contributions,

à travers notamment la gratuité des transports en commun et la possibilité donnée à tous d'accéder à des produits bio et issus des circuits courts. Christine détaillant même très précisément des mesures qui pourraient être prises à l'échelle locale, comme le développement du « photovoltaïque » ou le développement d'arbres « comestibles » dans les espaces verts...

Après avoir entendu la synthèse du maire et répondu aux questions du public, le député Hubert Wulfranc a annoncé que son groupe déposerait deux jours plus tard, jeudi 7 mars, cinq propositions de loi à l'Assemblée nationale, « *directement issues de ces préoccupations* » (voir la vidéo de la soirée du 4 mars sur saintetiennedurouvray.fr).

« *Cela fait de trop nombreuses années que le peuple perd, a conclu Hubert Wulfranc. Il nous faut maintenant une victoire ! Une victoire qui nous rassemble. Il faut essayer de concentrer nos efforts pour rétablir l'ISF car, même si ça ne changera rien à nos vies, politiquement, imaginez ce que cela représenterait pour un président qui dit qu'il ne lâchera rien !* »

RELIGION

En route vers Rome

L'enquête en vue de la béatification de Jacques Hamel a été solennellement clôturée le 9 mars. Le dossier sera acheminé à Rome où se prendra la décision finale, d'ici « 2 ans... ou 5 siècles ».

LES DEUX ANNÉES DE L'ENQUÊTE DIOCÉSAINE EN VUE DE LA BÉATIFICATION DE JACQUES HAMEL, le prêtre stéphanois victime le 26 juillet 2016 d'un attentat revendiqué par Daech, ont solennellement trouvé leur terme samedi 9 mars à l'archevêché de Rouen. Les 11 496 pages du dossier d'enquête seront envoyées à Rome par l'archevêque Dominique Lebrun en personne qui les remettra à la Congrégation pour la cause des saints, l'autorité qui administre le processus de béatification. « *Le processus prendra entre deux ans et cinq siècles* », a indiqué le prélat, faisant référence à la béatification de Jeanne d'Arc, survenue près de cinq siècles après son supplice. « *Il y a deux ans incompressibles* », a-t-il néanmoins ajouté, rappelant que le pape avait « *aiguillonné* » la procédure en dispensant le diocèse du délai « *des cinq ans qui sont la norme habituelle* » dans ce genre d'affaire.

« Cela n'a pas fracturé »

« *C'était un prêtre ordinaire et ce n'est un secret pour personne qu'il avait mauvais caractère* », a confié Dominique Lebrun pour qui la vie du prêtre stéphanois avait illustré ce qu'était l'« *amour vainqueur qui ne se résout jamais au mal* ». L'archevêque a également salué le comportement de la « *communauté humaine*



La cérémonie de clôture s'est tenue en la chapelle de l'Annonciation
PHOTO : J.-P. S.

de la ville » dans les heures et les jours qui ont suivi l'attentat : « *Cela n'a pas fracturé alors que cela aurait pu diviser* ».

Le prélat a par ailleurs eu une pensée pour les familles des auteurs de l'attentat : « *Sont présentes à mon cœur les familles d'Adel Ker-miche et d'Abdel Malik Petitjean, nous avons également prié pour les deux assassins et leurs éventuels complices.* »

Étaient présents à la cérémonie de clôture le

maire Joachim Moyse, la préfète, le directeur départemental de la sécurité publique, le directeur du service régional de la police judiciaire, plusieurs prélats, les témoins et victimes du drame (les époux Janine et Guy Coponet et les sœurs Danièle, Huguette et Hélène), la famille de Jacques Hamel, et parmi eux Roseline Hamel qui vient de publier *Jacques, mon frère* (Bayard), un livre sur la vie de son aîné. ■

PROTECTION DE L'ENFANCE

Accueil de jeunes mineurs

Début mars, dix-sept mineurs non accompagnés (MNA) ont été mis à l'abri à Saint-Étienne-du-Rouvray dans des appartements des bailleurs sociaux Le Foyer stéphanois et Logirep. Ces jeunes de 16 et 17 ans arrivés sans adulte en France sont pris en charge par le foyer d'accueil de l'enfance d'Elbeuf qui, au total, s'est vu confier quelque quarante MNA par le Département de la Seine-Maritime. Ces jeunes sont logés dans vingt-six logements répartis sur la Métropole. « *Ils sont suivis par cinq éducateurs disponibles 24 heures sur 24*, indique Laurent Baudart, le responsable du pôle adolescents du foyer elbeuvien. *Ils sont autonomes et vivent à deux ou trois par logement. Nous nous efforçons, dans la mesure du possible, de les rapprocher de leur lieu d'étude ou de formation.* »

Souvent interpellé par les associations qui lui reprochent de laisser ces

jeunes à la rue (*Le Stéphanois* n° 227 et 233), le Département a pris en charge 758 mineurs non accompagnés, « *ces derniers représentant 20 % des enfants relevant de la protection de l'enfance*, indique Laurent Baudart, *concrètement, on voit une vraie mobilisation du Département* ».

Ce louable retournement de situation intervient toutefois alors que l'Onicef et dix-neuf organisations ont contesté devant le Conseil d'État, le 28 février, un décret du gouvernement durcissant les conditions de prise en charge des MNA. Entré en vigueur le 31 janvier, ce texte met notamment en place un fichier biométrique dénommé « Appui à l'évaluation de la minorité » plaçant la question de nationalité au-dessus de celle de minorité, au mépris des droits de l'enfant.

Le Stéphanois reviendra après l'été sur le parcours de ces jeunes.

« C'est d'abord une question d'éducation ! »

À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, la Ville proposait une semaine de rencontres pour en finir avec les inégalités entre les femmes et les hommes et les violences sexistes. Trois jeunes femmes ont partagé leurs expériences et leurs espoirs.

Dans le cadre des rendez-vous de l'info, une rencontre était organisée mercredi 6 mars à la bibliothèque Louis-Aragon pour aborder notamment la question de l'égalité femmes-hommes. Pour Paul-Marie Cavelier, formateur-consultant, le temps de dresser un premier bilan, parfois implacable. En 2019, 72 % des tâches ménagères sont encore réalisées par les femmes ; la part de sport féminin retransmis à la télévision n'excède pas 16 % ; l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est de 27 % et les hommes n'ont droit qu'à onze jours de congé paternité. Dans le même temps, les lois se multiplient, notamment pour lutter contre les outrages sexistes et le harcèlement de rue. Une réponse législative indispensable alors que 254 contraventions ont été prononcées contre ce type d'agressions depuis août 2018.

Au-delà de la statistique, il y a aussi la

réalité vécue par Rakia Benkhalil, 23 ans qui assistait à la rencontre à la bibliothèque Louis-Aragon. « Dans le métro, j'ai été victime des gestes déplacés. J'ai réagi tout de suite. J'ai dit "stop !" ». Dalva Fransisco, 24 ans, confirme que ce genre d'agressions est fréquent « dans les files d'attente, dans les magasins. Et les hommes s'en sortent avec un "oups, désolé, j'ai pas fait exprès" ».

Contre les préjugés

La pression est diffuse mais bien réelle. Elle s'ajoute souvent à la charge mentale qui fait son nid à partir des stéréotypes entretenus par la société. « Et les préjugés ont la vie dure. Ils participent autant à la construction identitaire qu'à l'orientation professionnelle », explique Paul-Marie Cavelier. Les magazines de jouets, les modèles véhiculés par la publicité, l'occupation de l'espace public... « On ne se sent jamais tout à fait libre de s'habiller comme on veut, de se

maquiller », insiste Rakia. « La femme est encore trop souvent considérée comme un objet sexuel », renchérit Dalva. Du chemin reste donc à parcourir pour faire évoluer les mentalités et que cette évolution se traduise en actes. « C'est d'abord une question d'éducation, une question de communication », lance Dalva. « Mais l'évolution est réelle, reconnaît Rakia. Beaucoup de garçons pensent qu'une égalité des droits et des devoirs est nécessaire entre les hommes et les femmes. » Un espoir porté à bout de bras par la jeune génération.

Le débat s'est achevé sur une question : « Et si vous étiez un homme ? » et trois réponses. « J'aurais plus de liberté dans la société », répond Dalva Fransisco. « Je pourrais aller partout en sécurité, de jour comme de nuit », explique Tasnim Hidri. « J'éduquerais mes filles pour qu'elles se sentent libres de choisir leur vie », conclut Rakia Benkhalil. ■



► Réunis pour une marche des femmes au Madrillet tous les participants portaient l'espoir que les droits et des devoirs entre les femmes et les hommes soient enfin reconnus au XXI^e siècle.
PHOTO: J.-P.S.

VOITURE AUTONOME

Prochain(s) embarquement(s)

La phase de test entamée en septembre 2018 se poursuit pour la voiture autonome développée par la société Transdev et destinée à offrir une nouvelle offre de transports sur le plateau du Madrillet. Cette « marche à blanc » demeure en cours sur la première boucle, autour de l'Esigelec et depuis peu sur la deuxième boucle qui dessert le centre commercial E.Leclerc, la rue des Cateliers, l'avenue Isaac-Newton et l'avenue Galilée. Les testeurs volontaires n'ont pas manqué de se faire connaître pour participer à cette démarche. « Nous avons eu des fans de technologies innovantes, des Stéphanois, curieux qui voulaient en savoir plus sur cette drôle de voiture et d'autres, très motivés et bien décidés à utiliser ce véhicule dès sa mise en service, explique Frédéric Saffroy, coordinateur du projet véhicule autonome chez Transdev. Sur cette boucle 2, nous espérons toucher un autre public, davantage d'habitants du plateau du Madrillet mais aussi des étudiants qui logent à la résidence des Cateliers et qui pourraient être intéressés par la voiture autonome qui dessert les écoles d'ingénieurs et l'université. »

Pour sa prochaine phase de test, Transdev recherche des personnes qui pourraient utiliser le véhicule autonome deux à trois fois par semaine pendant trois semaines. « L'idée est de se rapprocher de plus en plus du service définitif », souligne Frédéric Saffroy. Dans les prochains mois, la boucle 3, destinée à desservir l'avenue Maryse-Bastié, le Zénith et le lycée Le Corbusier entrera à son tour en phase de test ainsi que la navette iCristal, capable d'accueillir jusqu'à seize personnes.

INFOS Pour participer à l'expérimentation du véhicule autonome sur le plateau du Madrillet, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site : tiny.cc/RNAL

FRELON ASIATIQUE

Repérer et faire détruire

Avec les beaux jours, le frelon asiatique est de retour. Cette espèce invasive est une menace pour la biodiversité et pour les personnes. Mais comment combattre ce tueur d'abeilles ?

LA PIQÛRE D'UN SEUL FRELON ASIATIQUE N'EST PAS PLUS DANGEREUSE QUE CELLE D'UNE GUÊPE OU D'UN FRELON EUROPÉEN, certes, mais il est risqué de s'y attaquer lorsqu'on n'est pas un professionnel formé et équipé, prévient Élodie Hospital, chargée d'études au Fredon Haute-Normandie, l'association de défense contre les organismes nuisibles qui coordonne, avec le groupement de défense contre les maladies des animaux (GDMA), la lutte contre le frelon asiatique en Seine-Maritime : « Il ne faut pas détruire un nid soi-même car le frelon asiatique attaque en groupe lorsqu'il se sent menacé. Cela peut représenter plusieurs milliers d'individus. » Le début du printemps reste le meilleur moment pour lutter contre cette espèce que les pouvoirs publics ont classé « danger sanitaire ». Cette période correspond à la fondation des « nids primaires », plus accessibles et plus facilement repérables. « Le nid primaire est gros comme une orange, explique Élodie Hospital, il est installé à hauteur d'homme dans un abri de jardin, une haie ou sous une toiture. » Plus tard, entre

mai et début août, la colonie construira un nid plus volumineux, pouvant atteindre un mètre de diamètre. Situé à grande hauteur, sa destruction en sera d'autant plus difficile et onéreuse. « La Ville apportera une aide financière de 50 % du prix de la destruction des nids, dans la limite de 100 euros », assure le maire Joachim Moysse.

Nids primaires

La lutte contre cette espèce est importante car elle est responsable, selon la préfecture, de « la destruction de nombreuses ruches d'abeilles ». « Les abeilles butineuses constituent 80 % du régime alimentaire d'un frelon asiatique en ville et 45 % dans les campagnes. La présence de 6 à 8 frelons actifs fait chuter de moitié l'activité de vol de la colonie d'abeilles », détaille la chargée d'études de Fredon. Les pièges sont enfin déconseillés, ajoute-t-elle : « Une étude du Muséum national d'histoire naturelle a montré qu'aucun piège n'était sélectif. Ils font plus de dégâts chez les autres espèces et favorisent même les frelons asiatiques ! » ■

PLATEFORME ANTI-FRELON ASIATIQUE :
02 77 64 57 76 ou www.frelonasiatique76.fr

La découverte d'un nid de frelon asiatique doit être signalée au 02 77 64 57 76, la plateforme du Fredon et du GDMA. Les informations utiles et la liste des intervenants agréés par cette plateforme sont consultables sur frelonasiatique76.fr

DESSIN : GAYANÉE BEYRÉZIAT.





◀ Au terme de l'interview réalisée auprès de Mahmoud Bitar, les collégiens devront rédiger un article de presse qui transcrive la réalité du parcours d'un réfugié.

PHOTO : E. B.

COLLÈGE PICASSO

Quand on arrive en France

Dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI), deux classes de 4^e du collège Picasso travaillent cette année sur le thème des réfugiés. En février dernier, les élèves ont rencontré un Syrien à qui ils ont pu poser toutes leurs questions.

La première question d'une jeune collégienne paraît presque anodine : « Pourquoi êtes-vous venu en France ? » Mais la réponse de Mahmoud Bitar a tout de suite de quoi impressionner. « À cause de la guerre dans mon pays, la Syrie. » Il ne s'agit plus seulement d'articles dans la presse, d'images à la télévision ou sur les réseaux sociaux mais d'une personne en chair et en os qui témoigne de son parcours. Celui d'un réfugié politique qui a rejoint la France pour échapper aux combats, à la mort. « Je ne voulais pas faire mon service militaire. Je refusais de participer à la guerre civile et de tuer d'autres Syriens », insiste Mahmoud Bitar. Les jeunes Stéphanaïses écoutent attentivement le récit de cet exil forcé, ce dangereux périple de dix-huit jours via la Turquie, la Grèce, la Serbie, l'Allemagne et jusqu'en France. À 27 ans,

Mahmoud Bitar a dû abandonner son cabinet d'avocat, sa famille, ses amis. « J'essaye toujours d'oublier la vie en Syrie. Ma ville de Damas sous les bombardements. Quand j'y repense, j'ai très mal. »

En empathie, les collégien·ne·s se demandent si Mahmoud a pu emporter quelques souvenirs de son pays. Une fois encore, la réponse est déchirante. « J'avais pris quelques objets avec moi mais j'ai dû les jeter à la mer pendant la traversée entre la Turquie et la Grèce parce qu'ils étaient trop lourds et nous étions si nombreux sur un tout petit bateau. »

« Pour aider les réfugiés »

Depuis son arrivée en France, il y a trois ans, Mahmoud Bitar a pu obtenir une carte de résident. Il travaille comme assistant d'éducation au lycée Marcel-Sembat. Et parce qu'il n'oublie pas d'où il vient, il

assure des permanences au sein de l'association Action médiation interculturelle pour l'intégration (AMII) comme conseiller juridique. Enfin, il prépare un master de droit international à la faculté de droit de Rouen « pour pouvoir ensuite aider les réfugiés ». « Aujourd'hui, mon avenir se construit en France. J'ai engagé des démarches pour obtenir la nationalité française. Je parle à ma famille tous les jours par Snapchat ou Messenger mais je ne pense pas qu'ils pourront un jour venir me rejoindre. C'est trop compliqué. »

À la fin de cet entretien d'une heure, les collégien·ne·s sont repartis, la tête pleine d'images et de questions qui n'ont pas été posées alors que la réalité de la guerre en intriguait plus d'un. Mais déjà le pari semble réussi alors que la plupart sont en mesure de poser un autre regard sur l'immigration, loin des clichés et des préjugés. ■



Le réaménagement en cours de la place de la Fraternité rendra d'ici l'été aux chalands et commerçants un marché du mercredi matin mieux organisé, aux accès sécurisés et aux déplacements plus fluides. Resterait ensuite à « repenser » la rue du Madrillet. Axe passant entre le quartier des



Aviateurs et le Château blanc, cette rue représente une frontière au beau milieu du Madrillet et crée de l'insécurité routière en plein cœur de ville.



Le plateau du Madrillet se redesssine

Le plateau du Madrillet entame une nouvelle phase de son renouvellement urbain. Il s'agit cette fois principalement de renforcer l'attractivité de ce quartier. Première étape : créer un trait d'union entre les deux rives de la rue du Madrillet, faciliter les déplacements entre les secteurs Jean-Macé et le cœur du Madrillet et travailler sur les copropriétés dégradées.



En 2022, après une phase d'études, d'acquisitions et de démolitions de part et d'autre de la rue du Madrillet, débutera le scénario « agrafe ».



Cette opération consistera à créer une continuité entre les places Louis-Blériot et Jean-Prévost. La construction d'une grande médiathèque assurera l'attache orientale (côté Louis-Blériot) de cette agrafe. L'attache occidentale (côté Jean-Prévost)



sera quant à elle constituée, à une échéance plus lointaine, par de nouveaux équipements publics. Ces derniers seront reconstruits en vis-à-vis de l'espace commercial Renan et de la station de métro du même nom (après démolition des anciens locaux de l'antenne sociale Caf et de la CPAM qui sera relocalisée à proximité).

D'ici 2025, dans la copropriété Robespierre, l'immeuble privé Sorano sera démoli en raison de sa grande vétusté. Faisant



comme un « mur » entre le nouveau quartier Jean-Macé et le reste du quartier, sa disparition créera une respiration dans l'axe est-ouest. Des études sont en cours pour déterminer les actions à mener en faveur des cinq autres immeubles de la copropriété Robespierre.

Un peu plus au sud, côté école Henri-Wallon, deux aires de jeux seront créées dès 2019. La première, devant les entrées des écoles maternelle et élémentaire. La seconde, rue du Jura, face au bâtiment principal de l'école élémentaire, adaptée aux activités « roulantes ». Le mercredi matin, cet « enrobé » servira de parking aux marchands de la place de la Fraternité. À proximité, le parc de logements Saint-Just sera réhabilité en 2019 et 2020 par le bailleur Logiseine.



En 2019, la voie reliant la place Jean-Prévost à l'école Jean-Macé via le collège Maximilien-Robespierre sera améliorée grâce à un élargissement de la voie piétonne et à une amélioration de son éclairage public. Les marches exploratoires effectuées en 2016 par des groupes de femmes du quartier avaient identifié plusieurs dysfonctionnements sur cette allée. Des massifs de végétaux seront en outre plantés afin de préserver l'intimité des cours de l'école Robespierre et de la crèche Anne-Frank. Un nouveau parvis sera également créé pour le collège.



Le renouvellement, c'est maintenant

En soixante-dix ans, le plateau du Madrillet n'a jamais fini de se réinventer en termes d'offres d'habitat, de services, de commerces et d'espaces publics. Le nouveau chapitre de cette histoire est en train de s'écrire dans le cadre d'un programme de renouvellement urbain qui débute en 2019.



Le plateau du Madrillet va entrer dans une nouvelle phase de mutation avec le souci d'améliorer le cadre de vie des habitants et répondre à des besoins en termes d'habitat, d'offre de services et d'équipements, de commerces et d'espaces publics.

© DRONE PRESS

Le plateau du Madrillet entre dans une phase de mutation. Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) mis en œuvre dans ce quartier de Saint-Étienne-du-Rouvray s'inscrit avant tout dans une volonté d'améliorer le cadre de vie de tous les habitants. Les travaux qui s'engagent pour au moins cinq ans viendront compléter un long processus d'évolution au cours duquel le

plateau du Madrillet n'a eu cesse de s'adapter aux usages et aux besoins de celles et ceux qui le font exister.

30 ans de la politique de la ville

À chaque génération ses solutions pour une offre adaptée de logements, de services, de commerces et d'espaces publics. Un coup d'œil dans le rétroviseur permet de mesurer la distance parcourue alors qu'en 1959

débutait la construction de la cité du Château blanc. La priorité était alors de répondre à une demande importante de logements. Dans les faits, l'offre sera à la mesure de l'attente avec 3 000 logements regroupés dans trois grands ensembles en forme d'œufs. Directement inspiré de la charte d'Athènes, ce schéma d'aménagement fonctionnait suivant un principe de « zonage ». Un espace pour travailler, un espace pour se détendre,

un autre pour circuler et un autre encore pour habiter. « *L'idée s'imposait sur un terrain vierge. Un projet qui avait été décrété et qui ne venait pas des habitants. Une pensée limitée au cadre d'un œuf, une pensée de l'enclavement où le périphérique qui entourait les blocs d'immeuble fonctionnait un peu comme les douves d'une forteresse* », explique Isabelle Valtier, directrice adjointe du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Maritime (CAUE 76). À ce rythme, entre 1954 et 1965, la population stéphanaise passe de 15 000 à 30 000 habitants.

Au fil du temps, ce modèle hyper théorique et technique est devenu de moins en moins lisible et incompatible en particulier avec l'augmentation du nombre de voitures par foyer. « *Il fallait casser l'image de ces grands ensembles, retranchés du reste de la ville, proposer de nouvelles connexions, réduire la densité des logements avec des logements individuels ou collectifs de taille réduite, créer de nouveaux quartiers* », indique Corinne Colonnier, responsable de la prospective urbaine et conduite d'opérations à la Ville. Entre 1989 et 2012, les opérations de renouvellement urbain se sont succédé durant lesquelles un millier de logements ont été concernés par des démolitions et des reconstructions. Ces programmes successifs ont contribué à reconfigurer l'habitat mais

aussi les déplacements au sein d'un espace qui constitue le centre-ville du plateau du Madrillet.

Faire avec

« *Aujourd'hui, il faut faire avec ce passé et trente ans de politique de la Ville*, souligne Isabelle Valtier. *Il faut faire avec les tissus existants : le tissu social, le tissu associatif, le tissu urbain, le tissu commercial, le tissu économique et le tissu des transports. Tous ces éléments participent à créer des liens. Il s'agit de recréer des cheminements piétons, de retisser du paysage... Créer une identité sans décalquer des concepts tout faits mais en intégrant les spécificités propres à la commune et au quartier.* »

Sur la méthode, entre 2017 et 2018, les habitants, les usagers, les commerçants et les services publics municipaux ont posé ensemble un diagnostic sur le quartier. Les objectifs jusqu'en 2024 sont désormais de renforcer l'attractivité du quartier, d'assurer une plus grande mixité sociale et d'améliorer le cadre de vie. Un principe demeure. « *Il faut prendre en compte la question de l'attrait. Si le quartier ne donne pas envie d'y vivre, ça ne peut pas fonctionner*, insiste Isabelle Valtier. *Il faut que la ville soit désirable pour tous de sorte que l'arrivée d'une nouvelle population ne risque pas d'éliminer la précédente.* » ■

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Accompagnement humain

Le NPNRU prévoit une démolition de l'immeuble Sorano.

Si le comité d'action et de promotions sociales (Caps) se charge de l'accompagnement individuel des propriétaires occupants, la Ville reste attentive à toutes les situations et demeure à l'écoute de toutes celles et tous ceux qui le souhaitent.

Pour la Ville, la rénovation urbaine ne s'est jamais réduite à des questions de démolition et de reconstruction. « *Les opérations de renouvellement urbain précédentes ont constitué un levier pour entrer dans la situation des familles les plus fragilisées* », explique Christophe Dalibert, responsable du développement social à la Ville. *Nous savions alors ce sur quoi il fallait travailler avec les personnes. Un relogement, c'est toujours un chamboulement dans la vie des gens, un temps où l'on remet les choses à plat. Nous souhaitons que chacun puisse avoir un parcours résidentiel choisi. Et puis, même quand le relogement se passe, tous les problèmes ne sont pas forcément résolus.* »

À chaque fois, il s'agit à de lever les blocages et de prendre en compte les besoins de chacun. Pour certains, la limite est financière, pour d'autres il n'est pas question de quitter le plateau du Madrillet, pour d'autres encore, le relogement coïncide avec un nouveau format familial, quand les enfants prennent leur indépendance. Dans tous les cas, « *la Ville souhaite faire du relogement un outil de promotion sociale* », insiste Marie-Pierre Rodriguez, directrice de la solidarité et du développement social. Aujourd'hui comme hier, il est enfin question de « *continuer de rendre attractif un quartier qui a tous les atouts pour l'être. Et ce sont les gens qui l'habitent le disent* ».

MAISON DU PROJET

Espace en construction

Dans le cadre de ce nouveau programme de rénovation urbaine, la Ville n'entend pas prescrire les usages *a priori*. L'objectif est de laisser du temps au temps pour orienter les évolutions au fil des expériences vécues par les habitants. Inaugurée le 7 mars dernier, la Maison du projet installée place Jean-Prévost proposera de mars jusqu'à la

fin juin une série de rencontres, d'ateliers photos, de balades et de visites de chantier pour que chaque habitant puisse s'emparer et suivre pas à pas la reconstruction du quartier. Prochain rendez-vous jeudi 28 mars de 9 à 11 heures pour une balade dans le parc Gracchus-Babeuf afin de découvrir les nouveaux aménagements inclus dans le programme de rénovation urbaine.

INFOS Retrouvez le programme complet des rendez-vous de la maison du projet sur le site de la ville : saintetiennedurouvray.fr



PHOTO : J.L.

Élu·e·s communistes et républicains

Depuis un mois, la démagogie du gouvernement de Theresa May entraîne le Royaume-Uni dans le chaos politique, les députés britanniques ayant massivement rejeté les conditions de l'accord de sortie de l'UE conclu par la cheffe du gouvernement.

Le respect du vote de la majorité des Britanniques doit se faire dans le respect des droits du peuple, qui ne doit pas payer le prix du brexit en subissant une politique d'austérité renforcée, le démantèlement de la sécurité sociale, des droits des travailleurs étrangers au Royaume-Uni, et des droits du peuple irlandais.

Alors que le Royaume-Uni était moins intégré que la France au sein de l'UE, il rencontre pourtant les plus grandes difficultés à en sortir. Cela nous rappelle qu'une transformation profonde de l'UE, en rupture franche avec les logiques libérales et les traités qui les soutiennent est nécessaire. Alors qu'elle sert d'outil aux vieux logiciens libéraux, les communistes et leurs eurodéputés défendent une Europe qui aligne vers le haut les conquêtes sociales et démocratiques, qui respecte la souveraineté des peuples.

Notons que France 2 organise son débat autour des européennes, en omettant pourtant d'inviter... Ian Brossat, tête de liste communiste.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette, Agnès Bonvalet.

Élu·e·s Droits de cité mouvement Ensemble

Les dérèglements climatiques sont perceptibles dans leur répétition et leur aggravation : canicules, inondations, cyclones, fonte des glaciers, assèchement des sols. Ils sont les signes d'une menace terrible sur l'avenir de l'humanité. C'est une dégradation générale des conditions de vie sur toute la planète. Sur des zones entières, ce sera insupportable pour les populations.

Les mobilisations actuelles, en particulier de la jeunesse, et cela partout dans le monde, témoignent que la prise de conscience grandit. Il faut réagir, vite et fort.

Pas de bla-bla ! Il nous faut un changement radical de développement économique, industriel, agricole, urbain, de nos modes de consommation, de logement, de transport. À commencer par les transports gratuits, la remise en route du fret ferroviaire ! C'est une transition impérativement écologique d'ampleur, sociale et démocratique que nous devons imposer.

Ce n'est pas aux salariés, aux classes populaires, de payer la note. Leurs conditions de vie sont déjà difficiles et précaires. Mobilisons-nous pour une réorganisation générale de la société. Ce n'est pas au profit capitaliste de décider. Défendons des intérêts communs des populations de la planète.

TRIBUNE DE Michelle Ernis.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

La privatisation des Aéroports de Paris : elle est un non-sens économique autant qu'une erreur stratégique. C'est un service public d'intérêt national. Macron brade notre patrimoine. Pour faire plaisir à qui ? Alors qu'il paraît que le ministère du Budget ne sait pas comment réunir les 10 milliards d'euros que coûtent les mesures décidées par le Président de la République en plein mouvement des gilets jaunes, le gouvernement décide de se séparer d'une entreprise publique qui est... rentable ! Où est-ce que le gouvernement va tailler dans les dépenses publiques ? Dans nos écoles, nos hôpitaux, nos communes ? En 2017, ADP a versé 173 millions d'euros à l'État. ADP est premier exploitant mondial d'aéroports et accueillera près de 120 millions de visiteurs en 2022. En privatisant ADP, ces bénéfices iront dans les poches d'investisseurs privés.

Les privatisations ne profitent pas à l'intérêt général. Celle du service public du gaz français s'est traduite en 10 ans par une augmentation de 80 à 110 % du gaz selon les différentes estimations. Et que dire des sociétés d'autoroutes ?

La défense de nos entreprises publiques et de nos services publics est une des clefs de la réduction des inégalités dans notre pays.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élu·e·s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

À l'occasion de la journée de lutte pour les droits des femmes le 8 mars, des milliers de femmes se sont mobilisées (certaines dès 15 h 40, horaire auquel leur travail devient gratuit) pour l'égalité des salaires mais aussi dans tous les domaines de nos vies, au boulot et à la maison. Depuis le 17 novembre, autour des ronds-points, le samedi dans la rue, les Gilets Jaunes se révoltent. Les jeunes se mobilisent pour le climat, des parents et des profs se battent pour sauver l'école publique et on lutte aussi dans les EHPAD, les hôpitaux psychiatriques. Car l'injustice est partout ! Et ce gouvernement au service des patrons amplifie la politique d'austérité entamée par ses prédécesseurs alors que les richesses produites n'ont jamais été aussi importantes. Le « Grand Débat » de Macron c'est du bla-bla. C'est tout le système qu'il faut changer, pour reprendre le contrôle de nos vies, en rétablissant une vraie démocratie à tous les niveaux, dans les quartiers, sur les lieux de travail et d'études. Ce changement permettra d'abolir toutes les lois régressives socialement, d'initier une réduction du temps de travail en le répartissant et de partager les richesses pour que chacun vive dignement.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

SENIORS

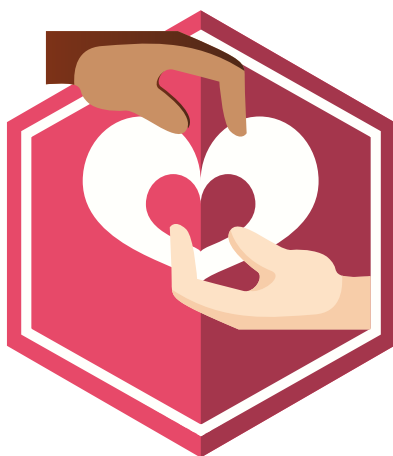
Vacances en Alsace

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray et l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) proposent aux retraités stéphanois autonomes, à partir de 60 ans, un séjour en Alsace, à Obernai, du samedi 7 au samedi 14 septembre 2019. Au programme : découverte de Gertwiller, capitale du pain d'épices ; abbaye Sainte-Richarde ; visite de l'église Saint-Maurice à Ebersmunster ; la route des vins Colmar-Riquewihr-Ribeauvillé, visite du palais Rohan à Strasbourg... Coût de la semaine : entre 320 et 560 € (transport, sorties, hébergement et restauration compris). Priorité aux retraités non imposables. Possibilités de quelques chambres individuelles : 77 € en supplément. Places disponibles : 50 maximum.

RENSEIGNEMENTS ET PRÉINSCRIPTIONS auprès du service vie sociale des seniors au 02 32 95 93 58 à partir du mardi 26 mars.

3^E ÉDITION

Journée de la solidarité



La troisième Journée de la solidarité se déroulera samedi 30 mars de 10 h 30 à 17 heures, au centre socioculturel Jean-Prévost. Au programme : atelier de réparation de vélo, atelier reprise et retouche de vêtements, atelier de réparation de petit électroménager, dépistage du diabète, bourse aux vêtements, animations autour du Code de la route, animations musicales, film-débat à 14 heures sur le thème de la solidarité et des migrations...

RENSEIGNEMENTS Auprès du centre socioculturel Jean-Prévost ou au 02 32 95 83 66.

SERVICES MUNICIPAUX

Changements d'adresses

Le service des affaires économiques de la Ville, autrefois basé au 5 avenue Olivier-Goubert, est dorénavant installé dans ses nouveaux bureaux, au sein de la mairie centre, place de la Libération.

Dans le même temps, le département jeunesse investit les locaux libérés de l'avenue Olivier-Goubert pour se rapprocher du point d'information jeunesse- La Station.

INFORMATIONS ET CONTACTS

- Service des affaires économiques, mairie centre. Ouvert de 9 à 12 heures et de 13 à 17 heures. Tél. : 02 32 95 83 96.
- Le département jeunesse est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 15 ; mercredi de 8 h 30 à 12 h 15. Tél. : 02 32 95 83 83.

COMMERCE

La Case à pizza

Hamid Hachemir est le nouveau gérant de la Case à pizza, 41 rue Jean-Jacques-Rousseau. Ouvert du lundi au vendredi de 11 h 45 à 13 h 45 et de 17 h 45 à 21 h 45, du vendredi au dimanche de 11 h 45 à 13 h 45 et de 17 h 45 à 22 h 15. Tél. : 02 32 91 11 49.

VACANCES DE PRINTEMPS

HORAIRES MODIFIÉS

Les horaires des bibliothèques-ludothèques sont modifiés du mardi 9 au samedi 20 avril.

- Bibliothèque Elsa-Triolet : mardi de 15 à 19 heures, mercredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, vendredi de 15 heures à 17 h 30 et samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures.
- Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré : mardi et jeudi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
- Bibliothèque Louis-Aragon : mercredi de 10 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30 et jeudi de 10 à 12 heures et de 15 à 19 heures.
- Ludothèque : mardi de 9 h 45 à 12 h 30, mercredi et samedi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30, vendredi de 13 h 45 à 17 h 30. Fermée samedis 6 et 20 avril.
- Piscine Marcel-Porzou : lundi de 15 heures à 19 h 30, mardi de 9 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, mercredi de 10 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 17 h 30, jeudi de 9 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, vendredi de 10 heures à 12 h 45 et de 15 heures à 19 h 30, samedi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 h 30, dimanche de 9 à 12 heures.

ERRATUM

LISTES ÉLECTORALES

Une erreur s'est glissée dans l'article « Élections : gare à la mal-inscription », page 9 du précédent *Stéphanois* (n°259). Contrairement à ce qui y est écrit, les électeurs ayant déménagé à l'intérieur de leur commune doivent le signaler aux services de la mairie avant le 31 mars. Au-delà de cette date, les changements signalés ne pourront pas être pris en compte pour les élections européennes du 26 mai. Ces électeurs pourront également signaler ce changement à la secrétaire à l'entrée du bureau de vote le jour des élections et tout le reste de l'année à la mairie ou à la maison du citoyen.

DROUJBA

VOYAGE EN UKRAINE

Il reste deux places pour le voyage en Ukraine proposé par l'association Droujba du 23 au 30 avril. Au programme : Kiev, Kherson, Odessa, Nova Kakhovka. Passeport indispensable.

RENSEIGNEMENTS au 02 35 64 98 92.

Pratique

Agenda

CITOYENNETÉ

JEUDI 28 MARS

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunit à 18 h 30 dans la salle des séances. La réunion est ouverte à tous.

SANTÉ

JEUDI 4 ET LUNDI 8 AVRIL

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, jeudi 4 avril de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social Croizat, 41 rue Ambroise-Croizat et lundi 8 avril de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

SENIORS

JEUDI 28 MARS

Thé dansant

Thé dansant à la salle festive animé par l'orchestre « Cocktail passion ».

► À partir de 14 heures. Entrée libre. Buvette et gâteaux proposés par l'Association du centre social de La Houssière.

VENDREDI 29 MARS

Forum nutrition seniors

Ouverture du forum à partir de 14 h 30 avec une visite commentée de l'office et un stand d'information Guichet seniors. Début des ateliers à partir de 15 heures : nutrition avec une diététicienne, échange sur la mobilité, cuisine « soupes du monde », jeux autour de la nutrition, prévention sur le diabète avec l'Association française des diabétiques de Normandie, prévention sur le lien entre alimentation et santé (médicaments, hygiène...).

► De 14 h 30 à 17 heures au restaurant personnes âgées Geneviève-Bourdon. Renseignements au 06 47 43 17 90.

LUNDI 1^{ER} AVRIL

Sortie au cinéma



Sortie cinéma au Grand Mercure à Elbeuf pour le film *Brillantissime* de et avec Michèle Laroque et Kad Merad.

► Réservations lundi 25 mars par téléphone à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles au 02 32 95 93 58. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

INFORMATION

MARDI 26 MARS

CHU Saint-Julien

Ce « Rendez-vous de l'info » permettra de présenter les services du CHU Saint-Julien.

► De 9 à 11 heures, centre socioculturel Georges-Brassens. Sans inscription. Renseignements auprès de la division du développement social au 06 79 08 56 23.

MERCREDI 3 AVRIL

Atelier CV

Dans le cadre des « Rendez-vous de l'info », un atelier CV est proposé afin de préparer sa recherche d'emploi, avec la Maison de l'information sur l'emploi et la formation.

► De 9 à 11 heures, salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Sans inscription. Renseignements auprès de la division du développement social au 06 79 08 56 23.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 29 MARS

Exposition UAP 3+1

François Féret, Dorothée Prigent, Jean-Louis Simonin, artistes de l'Union des arts plastiques, invitent Dominique Pivin, peintre dont les toiles abstraites sont des paysages associés aux éléments naturels.

► Le Rive Gauche, du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle. Entrée libre. Renseignements au 02 32 91 94 94.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 23 MARS

MédiaThéCafé

Cet atelier multimédia permettra de découvrir les possibilités de stockage et de partage qu'offre le *Cloud*. Cet espace virtuel disponible sur internet est une façon simplifiée d'accéder aux fichiers. L'atelier s'adresse à un public débutant sachant manipuler un ordinateur sous Windows et évoluer sur internet.

► 10 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Places limitées à huit. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques au 02 32 95 83 68.

ANIMATION

SAMEDI 30 MARS

Désherbage - vente

Une vente de livres et CD est organisée par les bibliothèques municipales afin de renouveler les

collections. Dans le métier, cela s'appelle une opération désherbage. Les amateurs de musique et de livres trouveront sûrement de quoi se faire plaisir à moindre coût : de 0,10 € à 2 €.

► De 10 à 16 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MERCREDI 3 AVRIL

RécréGeek

Découverte de la souris et du clavier par le jeu à partager en famille, à destination des enfants de 3 à 6 ans.

► 15 heures, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements auprès des bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

CHANSON

JEUDI 28 MARS

Soirée slam

Sylvain Nen, artiste auteur-compositeur-interprète de la région parisienne, vient partager sa passion et son professionnalisme pour « jouer avec les mots et la musique ». Échange avec une classe du collège Louise-Michel puis rencontre avec des jeunes du conservatoire de musique et de danse avant de donner un concert de 19 heures à 20 h 30 au centre socioculturel Georges-Brassens.

► De 19 heures à 20 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 35.

DANSE

DU 8 AU 11 AVRIL

Stage de hip-hop

Ce stage, animé par le danseur Bouba Landrille Tchouba accueilli en résidence au Rive Gauche, se déroulera sur quatre jours. Il est ouvert aux jeunes entre 14 et 26 ans, pour tous niveaux. Une restitution publique du travail effectué durant ce stage se déroulera samedi 27 avril à 17 heures lors de l'inauguration du festival Veines urbaines.

► De 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, centre socioculturel Jean-Prévost. Gratuit. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 66.



CINÉMA

MARDI 26 MARS

Soirée cinéma

Projection de la troisième partie du *Parrain*, de Francis Ford Coppola.

► À 18 heures, salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Inscriptions et renseignements auprès de l'Association du centre social de La Houssière au 02 32 91 02 33.

MARDI 2 AVRIL

Soirée cinéma

Projection *L'Algérie vue du ciel* de Yann Arthus-Bertrand.

► À 18 heures, salle d'animations partagée de la bibliothèque Louis-Aragon. Inscriptions et renseignements auprès de l'Association du centre social de La Houssière au 02 32 91 02 33.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

JEUDI 4 AVRIL

JeuDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 18 heures, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements auprès des bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

THÉÂTRE

MARDI 26 MARS

ML King 306 (Lorraine Motel)



4 avril 1968, USA. Le leader noir antiségrégationniste, Martin Luther King, s'effondre devant la chambre de son motel, assassiné. Qui est James Earl Ray, son tueur présumé ? Mathieu Létuvé entraîne le public dans une enquête haletante, une « danse de mort » où les destins de deux hommes que tout oppose s'enlacent tragiquement.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

VENDREDI 29 MARS

Moi et François Mitterrand



Hervé écrit au Président. Nous sommes en 1983, le secrétariat de Mitterrand lui répond par une lettre type. Mais pour Hervé, une vraie amitié naît...! L'auteur Hervé Le Tellier invente l'histoire d'un homme ordinaire qui refait l'Histoire. Olivier Broche, ex-Deschiens, excelle dans ce délicieux seul en scène.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

État civil

MARIAGES

Grégoire Thierry et Nathalie Milheiro.

NAISSANCES

Sana Ait Ouaba, Armand Bouin, Lorenzo Dujardin, Matteo Dujardin, Côme Lambert, Loraly Mollet, Iris Pousset, Emma Tanvez Lemerre.

DÉCÈS

Micheline Chauvelot, René Lefebvre, Philippe Roy, Colette Donard, Thérèse Viel, Lucien Lacaille, Simone Dubos, Odile Da Silva, Marcelle Eliot, Emiliana Samson, Felix Pecquerie, Hadda Berbra, Yvonne Lemaître divorcée Binet, Paulette Aupert, Sandrine Reimbeau, Suzanne Thorel, Aliette Lenormand, Marie-Rose Lapedague divorcée Boullé, Liliane Planquais, Manuel De Oliveira, René Chevrel, Gilbert Martins Ferreira, Daniel Marie, Claude Lefèvre, Renée Vautier.

100 ans !

Joyeux anniversaire Paulette Roger



« Je n'aurais pas pensé aller jusqu'à 100 ans », lance Paulette Roger heureuse et souriante, aux côtés de deux de ses fils Alain et Daniel. Elle est née le 10 mars 1919. « Je me souviens qu'une fois, dans le train, en allant à Paris, une voyante m'avait prédit que je vivrais très vieille, que je ne manquerais de rien et que je serais bien entourée. » Prédiction exaucée ! Paulette Roger se souvient de sa vie de mère de famille et de son engagement pendant près de quinze ans comme bénévole au comité de quartier de Colombes. « J'organais des tombolas pour offrir des colis aux personnes âgées. » Aujourd'hui, Paulette suit l'actualité grâce à la télévision et demeure une grande fan des mots croisés. « Je peux en faire un carnet entier en une journée. » Bon pied, bon œil, Paulette Roger livre la recette de sa joie de vivre : « Je prends soin de moi et surtout je ne m'écoute pas. Il faut se bouger tant qu'on peut et ne pas penser à ses douleurs. » Une méthode qui a fait ses preuves !



« Je n'ai jamais vu d'enfant qui faisait l'instruction à domicile sur l'ensemble de sa scolarité. »
PHOTOS : E. B.

PÉDAGOGIE

Faire l'école à la maison : une idée folle ?

Avec 0,3 % des plus de 6 ans scolarisés à domicile, la concurrence faite à l'école reste marginale. Mais la tendance est à la hausse. Pourquoi des familles boudent-elles l'école ?

Les coulisses de l'info

Si l'instruction est obligatoire de 6 ans (bientôt 3 ans, lire *Le Stéphanois* n°256) à 16 ans, la scolarisation ne l'est pas. Les familles peuvent choisir de faire l'école à la maison. Quelles sont leurs attentes et les limites de cette solution ? La rédaction s'est penchée sur cette question délicate alors que la loi « pour une école de la confiance », actuellement en débat à l'Assemblée, renforce le contrôle des familles qui choisissent cette option.

À 11 ans, Pierre fait partie des seize enfants de la commune qui ne vont plus à l'école. Ses parents l'ont inscrit au Cned (Centre national d'enseignement à distance) pour qu'il suive les enseignements de 6^e par correspondance (950 € par an), tout en continuant à patiner sur glace plus de quinze heures par semaine. « Il étudie tous les matins, de 9 heures à midi, explique Stéphanie, sa mère. Comme je travaille à la maison, je peux surveiller, mais c'est vrai que ça prend du temps. » Quand ce n'est pas sa maman, c'est son père qui supervise les devoirs du jeune collégien, ou l'un de ses quatre frères et sœurs. Le jeune patineur

est très entouré. « La difficulté de ce type de choix, c'est le cadre, analyse Magali Hoarau, psychologue de l'éducation nationale (psyEN), au CIO de Rouen. Les jeunes doivent être particulièrement autonomes et avoir une appétence pour se mettre au travail. Sinon, il y a le risque qu'ils ne s'y mettent pas. »

Marquer une pause

Déclarée à la mairie et auprès des services académiques, la scolarisation à domicile fait l'objet d'un double suivi : « Les services municipaux se rendent à domicile pour vérifier que l'enfant dispose d'un lieu dédié pour étudier et qu'il a des activités qui le mettent



en contact avec d'autres enfants, témoigne Olivier Lebas, directeur du service enfance à la mairie. *L'inspection académique évalue, quant à elle, le niveau de l'enfant.* »

Marginal, le phénomène est aussi généralement limité dans le temps : « *La décision est le plus souvent prise pour des raisons médicales ou des problèmes relationnels avec les pairs*, souligne Olivier Lebas. *Je pense à une jeune collégienne qui a eu besoin de quitter le collège une année mais qui le réintègre progressivement. Je n'ai jamais vu d'enfant qui faisait l'instruction à domicile sur l'ensemble de sa scolarité.* »

Il s'agit surtout de marquer une pause, de reprendre sa respiration quand la pression

scolaire est trop forte. « *Les parents qui font ce choix ont l'impression que leurs enfants ont des journées de ministre sans pour autant que l'école obtienne de très bons résultats*, argumente Brigitte Prot, psychopédagogue. *Ils les trouvent stressés, notamment par les évaluations. Ils veulent pour leurs enfants une vie moins centrée sur la performance, plus légère.* » Plus légère, certes, mais avec le risque pour les jeunes d'être coupés du monde réel (lire interview ci-contre). ■

▲ « Les jeunes doivent être particulièrement autonomes et avoir une appétence pour se mettre au travail. Sinon, il y a le risque qu'ils ne s'y mettent pas. »

CHIFFRES

Des statistiques en constante progression

Sur les 8,1 millions d'enfants soumis à l'obligation scolaire, à peine 25 000 ne vont pas à l'école. Soit 0,3 % des effectifs. Cependant, les chiffres du ministère de l'Éducation nationale montrent une augmentation constante depuis dix ans, le nombre d'enfants scolarisés à domicile ayant presque doublé entre 2008 et 2015. Il pourrait encore augmenter d'un coup à la rentrée prochaine, l'instruction devenant obligatoire dès 3 ans, comme le prévoit le projet de loi « pour une école de la confiance » en débat à l'Assemblée nationale. Ce texte renforce en outre les modalités de contrôle de l'obligation d'instruction des familles faisant l'école à la maison. Le texte ajoute également la prise en compte des « besoins de l'enfant présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant ». En cas de non-respect de l'obligation d'instruction, les parents peuvent être « mis en demeure d'inscrire leur enfant, dans un établissement d'enseignement scolaire public ou privé ». Les parents ne remplissant pas cette obligation d'instruction s'exposent à six mois d'emprisonnement et à 7 500 euros d'amende.

INTERVIEW

« Il faut un tiers qui permet d'ouvrir à autre chose »

Brigitte Prot est psychopédagogue, enseignante et formatrice.

Quelles sont les limites, à vos yeux, de l'instruction à domicile ?

Je crois, tout d'abord, qu'aller à l'école, c'est apprendre la séparation d'avec ses parents et que, même si celle-ci est difficile, elle permet de grandir. Ne pas avoir appris la séparation peut condamner à rester dépendant de ses parents. Je pense aussi qu'avoir son père ou sa mère comme enseignant met dans une situation difficile, car la relation affective, le manque de distance affective au sein du couple enfant-pédagogue est un obstacle à l'apprentissage. Pour apprendre, il faut un tiers qui permet d'ouvrir à autre chose. D'une manière générale, la rencontre avec d'autres adultes est importante pour la construction de soi.

Y a-t-il un risque de ne pas couper le cordon ?

Sortir de chez soi permet de se construire un monde intime, un univers à soi, un jardin secret. C'est indispensable pour conquérir son autonomie et devenir un adulte responsable. C'est d'autant plus important à l'adolescence, car c'est le moment où le jeune va essayer de contrer inconsciemment le désir de ses parents. L'adolescent a aussi besoin de se trouver dans un groupe qu'il a choisi, contrairement aux relations qu'il va tisser dans le cadre d'une activité sportive ou culturelle.

À vous entendre, il y aurait quelque chose d'artificiel à priver les enfants du monde scolaire ?

Je crois que c'est intéressant de rencontrer un professeur qu'on ne supporte pas, de s'ennuyer, de se confronter au réel, de ne pas avoir toujours le même regard porté sur soi... Ça aide les jeunes à se connaître eux-mêmes et à prendre leur place dans la société. S'ils sont surprotégés, le réel peut ensuite leur faire peur.

« Réchauffons nos cœurs, pas le climat »

Le message a tourné sur les réseaux sociaux et a été entendu : plus de 2 000 écoliers, collégiens et lycéens ont défilé dans les rues de Rouen vendredi 15 mars, pour la première grève scolaire pour le climat, inspirée par l'activiste suédoise Greta Thunberg.



PHOTO : J.L.

Depuis le cours Clemenceau, le cortège s'élance et fonce au pas de charge en direction du pont Corneille. Juché sur une poubelle, un groupe de jeunes chauffe la foule :

« Et un, et deux, et trois degrés ! C'est un crime contre l'humanité ! », au milieu des pancartes bricolées « Arrêtons de niquer les mers », « Sauvons les ruches, pas les riches », « Make the world Greta again ».

Çà et là, quelques adultes se font discrets : « C'est bien qu'il y ait une prise de conscience de la jeunesse », se félicite Pierre-Emmanuel Berche, enseignant en physique au Madrillet. Il a accompagné ses deux enfants de 17 et 14 ans et a répondu en même temps à l'appel de 260 chercheurs suisses, français et belges à soutenir la grève scolaire. Plus de 150 villes en France participent à l'événement, relayé dans une cinquantaine de pays à travers le monde.

« L'affaire du siècle »

« Pourquoi devrions-nous étudier pour un futur qui n'existera bientôt plus, alors que personne ne fait rien pour le sauver ? » avait interrogé Greta Thunberg, la jeune Suédoise qui a ouvert la voie en désertant fin août les bancs de l'école pour dénoncer le manque d'ambition de son gouvernement. Depuis la rentrée de septembre, les mobilisations citoyennes se sont multipliées. L'inaction d'un gouvernement dépassé par les enjeux nourrit l'incompréhension.

Mais les autorités politiques ne sont pas les seules à être interpellées par les jeunes, il y a aussi tous ceux qui « les regardent » et qu'ils invitent à les « rejoindre ». « Réchauffons nos cœurs, pas le climat. » Les jeunes veulent y croire et s'engagent. Beaucoup ici sont déjà sensibilisés par leur famille, d'autres par des amis, comme Théo, un lycéen de 17 ans. La plupart sont entrés dans une démarche de déconsommation et en tout cas sont prêts à en faire beaucoup plus. Car ils savent bien, eux, que le climat sera « l'affaire du siècle » et celle de leur avenir. ■